

CCO,

J. Pierre LACHAÏZE



2017-2018

PÉPINIÈRE ASSOCIATIVE & ARTISTIQUE

CCO-WORKING

RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

RÉSIDENCES DE CRÉATION ARTISTIQUE

CYCLE DE FORMATIONS « ASSOCIATION MODE D'EMPLOI »

LE CCO ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJETS COLLECTIFS, LES ASSOCIATIONS ET LES ARTISTES.

La pépinière, le coworking et l'accueil d'artistes en résidence activent un véritable vivier humain, rythmé par un cycle de formations tout au long de l'année.

Ils favorisent le partage des ressources pour aider au développement des projets et faciliter la rencontre et la coopération.

CCO-WORKING

Dans un esprit de partage, le CCO propose des services, des compétences et des outils mutualisés. afin de créer un éco-système favorable au développement des projets et des compétences des coworkers.

ACCUEIL ET MUTUALISATION DE RESSOURCES

Des bureaux et des espaces de co-working sont mis à la disposition des structures ayant au moins un permanent et travaillant dans l'innovation sociale et culturelles ou dans l'ESS, le numérique, l'artistique, la citoyenneté.

- Bureaux individuels de 5 à 17m²
- Postes en bureaux partagés de 10 à 17m²
- Postes de travail en openspace

DES ÉVÉNEMENTS RÉGULIERS RYTHMENT LA VIE QUOTIDIENNE AU CCO

Petits déjeuners d'échanges, réunions d'information, co-construction de projets inter-associatifs, mutualisation des ressources, d'expériences et de compétences.

DES SERVICES ET DES OUTILS POUR LES CO-WORKERS

Mise à disposition ponctuelle ou régulière de salles de réunion, d'activité, de répétition ; domiciliation d'associations ; salle de spectacle et matériel scénique pour événements ; secrétariat mutualisé (reprographie, reliure, poste de travail informatique ponctuel...).

- Renseignements et informations auprès du CCO
ess@cco-villeurbanne.org - 04 78 93 41 44

CCO-WORKING



RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Destiné aux bénévoles et aux porteurs de projets déjà engagés ou en phase de création.

Accueil des porteurs de projet et des bénévoles associatifs à la demande ou dans le cadre d'un suivi.

L'accompagnement de projets collectifs, associatifs, ESS et culturels, va de l'émergence au développement d'activités, de l'étude de l'environnement à la structuration juridique et économique et au positionnement stratégique.

Appui méthodologique et technique, mise en relation avec d'autres partenaires ou acteurs locaux, orientation vers des formations, diagnostic et conseil sur les dimensions liées au développement de projet et à la création d'une association (administration, financements, communication, planification, gestion...).

• **Sur rendez-vous le mercredi // CCO**

Attention, le 2^e mercredi du mois // rendez-vous délocalisé au PASSAGE 33 - 33 rue du 8 mai 1945 à Villeurbanne

avec Nathalie Tibolla, *chargée de la vie associative*
vieassociative@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 14

RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT EN GESTION COMPTABLE ET OUTILS DE PILOTAGE FINANCIER ET ÉCONOMIQUE

Conseil et accompagnement individualisés pour la mise en place d'une comptabilité informatique, l'élaboration du bilan et des budgets prévisionnels, la gestion financière des projets et la sécurisation du modèle économique.

• **Un mardi par mois, sur rendez-vous d'une heure, entre 17h et 20h.**

Lahcène Messahli, expert-comptable, Essor consulting
Avec le soutien de la Métropole de Lyon

Inscription auprès de Nathalie Tibolla,
vieassociative@cco-villeurbanne.org - 04 37 48 88 14



RÉSIDENCES DE CRÉATION ARTISTIQUE

Dispositif de résidence et d'accompagnement pour les artistes de l'agglomération lyonnaise, dans tous les domaines artistiques, sur réponse à au moins à l'un de ces critères :

Pluridisciplinarité faisant appel au numérique / S'inspirer des esthétiques artistiques urbaines, du monde, traditionnelles / Dimension participative / Plurilinguisme.

• Les demandes de résidences sont instruites uniquement dans le cadre des Appels à projets publiés sur notre site :

<http://www.cco-villeurbanne.org/pepiniere/residences-artistiques>

CYCLE DE FORMATIONS « ASSOCIATION MODE D'EMPLOI »

Destinées aux bénévoles, les formations accompagnent les petites associations dans la conduite de leurs projets.

Le programme des formations est construit autour de trois objectifs :

- Proposer une information juridique, fiscale, sociale et comptable par des intervenants spécialisés ;
 - Transmettre des méthodes d'organisation pour gagner en efficacité et en crédibilité ;
 - Mettre en lumière les différents acteurs potentiellement partenaires des associations.
- **Renseignements et inscriptions** 04 37 48 88 14
vieassociative2@cco-villeurbanne.org

CONDITIONS DE PARTICIPATION

• Rendez-vous d'accompagnement individualisé

Accompagnement gratuit dans le cadre du réseau des structures d'appui à la vie associative en Rhône-Alpes (SAVARA).

• Rendez-vous d'accompagnement en gestion comptable et outils de pilotage financier et économique :

Participation financière de 30€ annuels par association à l'inscription au premier rendez-vous.

• Cycle de formations Association Mode d'Emploi :

Participation financière de 30€ annuels par association à l'inscription. Valable pour l'ensemble des formations, co-formations et ateliers.

Attention : les inscriptions sont ouvertes pour les formations se déroulant dans les trois mois suivants.

• Réunions d'informations :

Accès gratuit, sur inscription.

PLANNING 2017-2018

Oct.	Mer. 11	Création d'une association	p.5
Nov.	Mar. 7 et jeu. 9	Méthodologie de projet	p.7
	Ven. 10	Mise en place d'une comptabilité	p.8
	Mar. 14	Réunion d'information Les assurances	p.7
	Mer. 22	Organisation d'une manifestation culturelle	p.6
	Sam. 25	Atelier Outils de pilotage en gestion financière - 1	p.8
	Lun. 27	La fiscalité des associations	p.8
	Mer. 29	Collectivités territoriales et financement des asso.	p.9
	Déc.	Sam. 2	Atelier Outils de pilotage de gestion financière - 2
Lun. 4 et mer. 6		Co-formation Animation de réunion	p.7
Lun. 11		Réunion d'information Le financement participatif	p.10
Mer. 13		Fonctionnement et évolution d'une association	p.5
Janv.	Mer. 10	Création d'une association	p.5
	Sam. 13	Mise en place d'une comptabilité	p.8
	Lun. 15	Passer d'un projet artistique à un projet économique - 1	p.13
	Jeu. 18	Les différents statuts pour entreprendre en ESS	p.10
	Lun. 22	La stratégie de diffusion d'un projet artistique - 2	p.13
	Mar. 23 et jeu. 25	Tenir une comptabilité et gérer sa trésorerie	p.8
	Lun. 29	Mutualiser les moyens pour entreprendre	p.10
	Lun. 29	Atelier Projets artistiques	p.13
Fév.	Mar. 30 et jeu. 1 ^{er}	Méthodologie de projet	p.7
	Lun. 5	Production et dossier de diffusion - 3	p.13
	Jeu. 8	Le plan de financement de son projet	p.9
	Mar. 13 et jeu. 15	Co-formation Prise de parole en public	p.7
	Lun. 12 au ven. 16	Formation Services Civiques Régie technique	p.14
	Lun. 26	Passer du statut associatif au statut de coopérative	p.10
	Mer. 28	Répondre à un appel d'offres	p.9
Mars	Mar. 6 et jeu. 8	Le mécénat privé	p.9
	Lun. 5 au ven. 9	Formation Services Civiques Méthodologie de projet	p.14
	Mar. 13	Réunion d'info. Hygiène des denrées alimentaires	p.6
	Mer. 14	Création d'une association	p.5
	Sam. 17	Mise en place d'une comptabilité	p.8
	Lun. 19 et mer. 21	Formalités et obligations des associations employeuses	p.12
	Lun. 26	La communication des associations	p.11
	Mer. 28	Intégrer les réseaux sociaux dans sa communication	p.11
Avril	Mar. 10 et jeu. 12	Législation sociale et spécificités du spectacle vivant	p.12
	Lun. 23 et mer. 25	Gérer les relations humaines	p.12
Mai	Mer. 2	La responsabilité des dirigeants associatifs	p.6
	Mar. 15	Atelier Des outils collaboratifs au service de l'association	p.11
	Jeu. 17 et jeu. 24	Atelier Outils de pilotage en gestion financière	p.8
	Mar. 22	Le cahier des charges du site internet d'une association	p.11
	Mar. 29	Atelier Créer son site internet	p.11
	Mer. 30	Création d'une association	p.5

Formation ayant lieu au **CCO**,
39 rue Georges Courteline à Villeurbanne.

Formation ayant lieu au **Palais du Travail**,
9 place Lazare Goujon à Villeurbanne.



STATUTS ET FONCTIONNEMENT

— CONNAÎTRE LES STATUTS JURIDIQUES POUR LES PROJETS COLLECTIFS ET PLUS PARTICULIÈREMENT CEUX DE L'ASSOCIATION « LOI 1901 »

Tout au long de l'année, des modules de formation "sur mesure" peuvent être mis en place sur demande, en particulier dans le domaine du fonctionnement et de l'animation des associations, ceci pour s'adapter à des contextes de structures ou des publics spécifiques.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION : CE QU'IL FAUT SAVOIR ET FAIRE

Comprendre le cadre de la loi 1901 pour définir un fonctionnement associatif et rédiger des statuts adaptés. Connaître les modalités de déclaration en préfecture et les obligations d'une association déclarée.

• **Dates au choix** : mercredis 11 oct. / 10 janv. / 14 mars ou 30 mai // 14h00 - 18h00 // CCO

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative au CCO

FONCTIONNEMENT ET ÉVOLUTION D'UNE ASSOCIATION

En fonction des obligations et des règles de base des associations de loi 1901, (re)découvrir les modes d'organisation possibles d'une association. Comprendre les statuts de son association et leurs fonctions et les adapter au fonctionnement collectif souhaité.

FORMATION S'ADRESSANT AUX ASSOCIATIONS DÉJÀ CRÉÉES.

• **Mercredi 13 décembre** // 18h30 - 20h30 // CCO

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative au CCO





JURIDIQUE

CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL DE L'ASSOCIATION ET DE SES ACTIVITÉS

ORGANISER UNE MANIFESTATION CULTURELLE : LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Connaître et respecter le cadre réglementaire lié à l'organisation d'une manifestation culturelle (déclarations et autorisations, règles de sécurité, législation sociale, etc.).

• **Mercredi 22 novembre // 18h30 - 21h00 // CCO**
Jean-Claude Varlet, administrateur de compagnie

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Connaître les risques réels de mise en cause de la responsabilité des dirigeants associatifs. Identifier les moyens de limiter ces risques.

• **Mercredi 2 mai // 18h30 - 20h30 // CCO**
Béatrice Guillaume, avocate, cabinet Alcyconseil

RÉUNIONS D'INFORMATION

==== Réunions ouvertes à tous, sans frais.
Sur inscription.

LES ASSURANCES DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Les risques et les responsabilités encourus par une association et/ou les responsables associatifs. Le contrat d'assurance, outil de gestion de ces responsabilités : comment lire et comprendre un contrat d'assurance, que doit-il garantir et quelles sont les obligations d'assurance ?

• **Mardi 14 novembre // 18h30 - 20h30 // Palais du travail**
Sandra Harnay, juriste, MAIF

HYGIÈNE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Connaître les règles sanitaires applicables lorsqu'une association organise de manière régulière ou ponctuelle des repas ou activités avec des denrées alimentaires.

• **Mardi 13 mars // 18h30 - 20h30 // Palais du travail**
Damien Ouvrier-Bonnaz, Technicien Santé environnementale,
Direction de la santé publique, Ville de Villeurbanne



MÉTHODOLOGIE



CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE SON ASSOCIATION ET SES PROJETS

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Acquérir des méthodes et des outils pour apprendre à construire, mettre en œuvre et mener à bien son projet (argumentaire, inventaire des ressources, tableaux de bord de gestion, plannings, bilan et évaluation). Mise en œuvre à partir des expériences et des projets des participants.

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Dates aux choix :** Mardi 7 et jeudi 9 nov. ou mardi 30 janv. et jeudi 1^{er} fév. 18h30 - 21h00 // Palais du Travail
Muriel Berthelot, Tout Conte Fait

CO-FORMATION

« Gérer et animer une réunion d'association, préparer une intervention en public, présenter un projet »

Cet atelier est ouvert aux associations qui souhaitent travailler ensemble sur les questions liées à la préparation d'une réunion (ordre du jour, rôle et outils de l'animateur...), à la prise de parole en public (intervention dans une réunion, présentation d'un projet, de son association à un interlocuteur extérieur...).

• **Animation de réunion :**

Lundi 4 et mercredi 6 décembre, 18h30 - 21h // CCO

• **Prise de parole en public :**

Mardi 13 et jeudi 15 février, 18h30 - 21h // CCO

Nathalie Tibolla, chargée de la vie associative au CCO





MAITRISER LES RÈGLES COMPTABLES ET FISCALES DE BASE
POUR SON ASSOCIATION

MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ POUR LES PETITES ASSOCIATIONS

Situer les obligations comptables dans le cadre juridique des associations et définir leur utilité dans la gestion courante de l'association. Acquérir les bases de la mise en œuvre de la comptabilité, permettant d'établir les bilans financiers et prévisionnels.

• **Dates aux choix** : vendredi 10 novembre de 14h à 18h
ou samedis 13 janvier ou 17 mars de 9h à 13h // CCO
Sébastien Willig, expert comptable, Cabinet 2BC Conseil

ATELIER /

OUTILS DE PILOTAGE EN GESTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Construire et mettre en pratique les outils présentés dans les formations portant sur la comptabilité et la gestion financière. Chaque séance portera sur la construction d'un outil : budget prévisionnel, plan de trésorerie...

NB : Venir avec son ordinateur portable, sinon nous prévenir pour une mise à disposition.

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Dates au choix** :
samedis 25 novembre et 2 décembre de 9h30 à 12h
ou jeudis 17 et 24 mai 2017 de 18h30-21h
Lahcène Messahli, expert comptable, Essor consulting

LA FISCALITÉ DES ASSOCIATIONS

Connaître les grands principes du droit fiscal applicable aux associations et les règles d'imposition des structures non lucratives. Savoir dans quels cas les associations peuvent être assujetties aux impôts commerciaux et connaître les conséquences et les options possibles en cas d'activité lucrative.

• **Lundi 27 nov.** // 18h30 - 20h30 // CCO
Sébastien Willig, expert comptable, Cabinet 2BC Conseil

TENIR UNE COMPTABILITÉ ET GÉRER SA TRÉSORERIE

Concevoir la comptabilité comme un outil de gestion, d'anticipation et de contrôle et utiliser les outils de suivi et de gestion de trésorerie.

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Mardi 23 et jeudi 25 jan.** // 18h30 - 20h30 // Palais du Travail



FINANCEMENTS

— CONNAÎTRE ET TROUVER DES FINANCEMENTS POUR SON ASSOCIATION

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ASSOCIATIONS

Identifier les collectivités territoriales et leurs compétences, depuis les réformes territoriales (métropoles, nouvelles régions...). Outiller les associations dans la construction d'une relation partenariale avec les collectivités. Cerner les modalités de relations entre associations et collectivités, les soutiens financiers possibles (appel à projet, demande de subvention). Savoir répondre à une demande de subvention (enjeux, obligations...).

• **Mercredi 29 nov.** // 18h30 - 20h30 // CCO
David Chevallier, consultant

LE PLAN DE FINANCEMENT DE SON PROJET

Comment trouver des financements structurants pour son projet. Identifier ses besoins de financements (activité, développement, investissement...) pour trouver les outils adéquats (subventions d'investissement, avances remboursables, trésorerie...) et mettre en place une stratégie adaptée.

• **Judi 8 fév.** // 18h30 - 21h00 // CCO
Sara Elie, Rhône Développement Initiative

RÉPONDRE À UN APPEL D'OFFRES

Outiller les associations dans la réponse aux appels d'offres ; Connaître les outils et maîtriser le processus de la commande publique ; Distinguer les spécificités de l'appel d'offres et renforcer la plus-value de l'association dans sa réponse : Organiser une veille ciblée ; différences entre appel d'offres, appel à projets, subvention ; dossier de candidature ; faire une réponse convaincante et chiffrer son offre.

• **Mercredi 28 février** // 18h30 - 20h30 // CCO
David Chevallier, consultant

LE MÉCÉNAT PRIVÉ

Distinguer mécénat et parrainage. Connaître le cadre juridique et fiscal. Appréhender les enjeux du mécénat d'entreprise. Permettre aux associations présentes de travailler sur leur projet en leur donnant des méthodes d'approche des entreprises (constitution de dossier, démarchage, etc.).

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Mardi 6 et jeudi 8 mars** // 18h30 - 20h30 // Palais du Travail Régis Chomel de Varagne, Oraveo



LES DIFFÉRENTS STATUTS POUR ENTREPRENDRE EN ESS

Présentation et analyse juridique des différents statuts correspondant au développement d'un projet individuel (auto-entrepreneur, entreprise individuelle) et d'un projet collectif : associations, coopératives (Scic, Scop).

• **Jeudi 18 jan.** // 18h30 - 20h30 // CCO
Sara Elie, Rhône Développement Initiative

MUTUALISER LES MOYENS HUMAINS POUR ENTREPRENDRE

Présentation générale des formes de mutualisations possibles, en matière d'emploi: le portage salarial, la mutualisation de postes, le prêt de personnel... et les espaces dans lesquels elles s'organisent: les coopératives d'activités et d'emplois (CAE), les Groupements d'Employeurs, les pépinières, les incubateurs...

• **Mardi 29 jan.** // 18h30 - 20h30 // CCO
Marie Saint-Cyr, directrice, Le Cref

PASSER DU STATUT ASSOCIATIF AU STATUT DE COOPÉRATIVE (SCIC, SCOP)

À quels types de projets le statut de coopérative est-il adapté ? Quels sont les intérêts et les motivations à la transformation de l'association en coopérative ? Quels sont les pré-requis ? Quelles sont les étapes à suivre ? Est-ce qu'il faut penser à la forme coopérative dès la création de l'association ?

• **Lundi 26 fév.** // 18h30 - 20h30 // CCO

RÉUNION D'INFORMATION

— Réunion ouverte à tous, sans frais.
Sur inscription.

RÉUSSIR SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Comprendre et assimiler les clés de réussite d'une campagne de financement participatif : présentation des plateformes et des outils dédiés, démonstration de la construction d'une page projet et du plan de communication, le tout appuyé par de nombreux exemples.

• **Lundi 11 décembre** // 18h30 - 21h // Palais du Travail
Adrien Biot, KissKissBankBank



COMMUNICATION

APPRENDRE À BIEN COMMUNIQUER SUR SON ASSOCIATION

LA COMMUNICATION DES ASSOCIATIONS

Penser sa stratégie de communication et l'adapter à la structure : définir des objectifs, des messages, des cibles et choisir des outils, les diffuser. Rédiger des dossiers (partenariats, presse...). Maîtriser l'événementiel (les stagiaires sont invités à apporter leurs propres outils de promotion).

- **Lundi 26 mars // 18h30 - 20h30 // CCO**
Danielle Gillouin, consultante

INTÉGRER LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS SA COMMUNICATION

Les principaux réseaux sociaux : fonction et utilisation au regard des besoins de l'association. Stratégie de communication sur le web : créer, animer et fidéliser une communauté, ainsi qu'utiliser de manière spécifique les médias photo et vidéo.

- **Mercredi 28 mars // 18h30 - 20h30 // CCO**

ATELIER / DES OUTILS COLLABORATIFS AU SERVICE DE L'ASSOCIATION

Créer une plateforme de travail et utiliser des outils collaboratifs qui permettent de travailler ensemble et à distance (prise de notes partagée, plateforme et site collaboratif...).

NB : séance de mise en pratique, merci de venir avec votre PC portable et d'arriver en avance pour vous connecter au wifi du CCO.

- **Mardi 15 mai // 18h30 - 20h30 // CCO**
Hubert Adane, MJC de Sainte-Foy-lès-Lyon

LE CAHIER DES CHARGES DU SITE INTERNET D'UNE ASSOCIATION

Élaborer le cahier des charges du site internet de son association. Les grands principes pour entrer sur le web 2.0. Balayage des aspects fonctionnels, techniques et budgétaires.

- **Mardi 22 mai // 18h30 - 20h30 // CCO**
Hubert Adane, MJC de Sainte-Foy-lès-Lyon

ATELIER / CRÉER SON SITE INTERNET

Créer son site internet sans connaissances approfondies, avec un outil simple et libre d'accès, capable de traiter images et vidéos.

NB : séance de mise en pratique, merci de venir avec votre PC portable et d'arriver en avance pour vous connecter au wifi du CCO.

- **Mardi 29 mai // 18h30 - 20h30 // CCO**
Hubert Adane, MJC de Sainte-Foy-lès-Lyon

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES



— CONNAÎTRE LA LÉGISLATION SOCIALE ET MAÎTRISER
LES PREMIÈRES DÉMARCHES POUR RECRUTER UN SALARIÉ

FORMALITÉS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

Vue d'ensemble de la fonction employeur : définition du contrat de travail et du lien de subordination, formalités d'embauche, contrat de travail (rédaction, exécution, modification, rupture), conventions collectives de branches, complémentaire santé...

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Lundi 19 et mercredi 21 mars // 18h - 21h // CCO**

* Attention, début de la formation à 18h !

Cédric Laporte, AGLCA

LÉGISLATION SOCIALE ET SPÉCIFICITÉS DU SPECTACLE VIVANT

Dans le cadre général du droit du travail (traité dans le module «Formalités et obligations des associations employeuses»), mettre en place les collaborations de travail avec des personnes physiques (artistes, techniciens, prestataires) prenant en compte les spécificités liées au spectacle vivant : conventions collectives du secteur, présomption de salariat des artistes du spectacle, recours au CDD d'usage, licence d'entrepreneur du spectacle vivant, artistes auteurs...

Formation en deux séances, présence nécessaire aux deux.

• **Mardi 10 et jeudi 12 avril // 18h - 21h // CCO**

* Attention, début de la formation à 18h !

Jean-Claude Varlet, administrateur de compagnie

GÉRER LES RELATIONS HUMAINES DANS UNE ASSOCIATION

Différentes ressources humaines composent un projet associatif. Comment les mobiliser et les valoriser ? Comment articuler la participation des bénévoles et le travail des salariés ? Quelles formes de gouvernance ? Comment gérer les conflits et litiges ? Ces questions seront abordées en fonction des situations et besoins des associations présentes.

• **Lundi 23 et mercredi 25 avril // 18h30 - 21h00 // CCO**

Fernanda Leite, directrice du CCO





ASSOCIATIONS ARTISTIQUES

PRODUCTION ET DIFFUSION DU SPECTACLE VIVANT

PASSER D'UN PROJET ARTISTIQUE À UN PROJET ÉCONOMIQUE - 1

Savoir monter un budget de production. Construire un budget de création : coûts, point d'équilibre économique. Rechercher des partenaires financiers spécifiques.

• **Lundi 15 jan.** // 18h00 - 21h00 // CCO

* Attention, début de la formation à 18h !

Séverine Bailly, Chargée de production / Coordinatrice de projets artistiques & culturels

CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE POUR LA DIFFUSION D'UN PROJET ARTISTIQUE - 2

Faire se rencontrer le spectacle et un réseau institutionnel de diffuseurs. Identifier les objectifs du projet artistique, les différents réseaux de diffusion et en saisir le fonctionnement.

• **Lundi 22 jan.** // 18h00 - 21h00 // CCO

* Attention, début de la formation à 18h !

Séverine Bailly, Chargée de production / Coordinatrice de projets artistiques & culturels

ATELIER / PROJETS ARTISTIQUES

Prolongation des formations des 15 et 22 janvier. Travail en mode atelier pour avancer concrètement avec les participants des séances des 15 et 22 janvier sur leur dossier.

• **Lundi 29 jan.** // 18h00 - 21h00 // CCO

* Attention, début de l'atelier à 18h !

Séverine Bailly, Chargée de production / Coordinatrice de projets artistiques & culturels

FORMALISER SA PRODUCTION ET ÉLABORER SON DOSSIER DE DIFFUSION - 3

Les contrats du spectacle vivant. Composer un dossier de différents éléments en fonction du projet, de sa nature et de son stade de développement.

• **Lundi 5 fév.** // 18h00 - 21h00 // CCO

* Attention, début de la formation à 18h !

Séverine Bailly, Chargée de production / Coordinatrice de projets artistiques & culturels



FORMATIONS RÉSERVÉES

==== AUX VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

RÉGIE SON ET LUMIÈRE

Formation théorique et pratique (suivi technique de spectacle ou concert) de 35h réparties sur 5 ou 6 jours, selon la programmation, avec temps de formation en soirée.

Être sensibilisé à la réglementation générale du spectacle. Comprendre les différents rôles des personnels techniques dans une manifestation. Mieux connaître les équipements son et lumière et les étapes de préparation et de suivi technique d'un spectacle.

• Du lundi 12 au vendredi 16 février // CCO

Jonathan Cardillac, régisseur général au CCO et plusieurs autres intervenants.

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Formation répartie sur 5 jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Comprendre ce qu'est un projet et l'intérêt de se mettre en « mode projet ». Acquérir des méthodes et outils pour le construire, le mettre en oeuvre et le mener à bien. À partir des projets des participants : professionnels, personnels (voyages...), création d'événements (fêtes...), projets associatifs, etc.

• Du lundi 5 au vendredi 9 mars // CCO

Fernanda Leite, directrice et Nathalie Tibolla, chargée de vie associative, au CCO

Formations gratuites // Modalités d'inscription : www.savara.fr





LABELS

RÉSEAU SAVARA

Réseau régional des Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes



CO-WORKING GRAND LYON

Espaces de travail alternatifs aux bureaux traditionnels dans la Métropole de Lyon, associés autour de valeurs définies dans une charte.



FABRIQUE D'INITIATIVES CITOYENNES

Réseau national de structures associatives soutenant le développement des initiatives citoyennes.



CRIB

Le CCO a été labélisé Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles par la DDCS du Rhône.



INFOS PRATIQUES

CCO

JEAN-PIERRE LACHAIZE

BUS C17, C26,37, 69,
arrêt Antonins

TRAM ligne T1 et T4,
arrêt INSA-Einstein

39 rue Georges Courteline
69100 Villeurbanne

04 78 93 41 44

www.cco-villeurbanne.org

Co-working ess@cco-villeurbanne.org

Accompagnement vieassociative@cco-villeurbanne.org

CERTAINES FORMATIONS SE DÉROULENT AU

PALAIS DU TRAVAIL

MÉTRO A Gratte-Ciel
BUS 27, 69, C26

9 place Lazare Goujon
69100 Villeurbanne

04 78 03 68 63

**CES ACTIONS
SONT SOUTENUES PAR**

vi||eurbanne

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



GRAND LYON
la métropole

